



Wallonie

Commune d'Aubel

## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Société J<sup>2</sup>L SRL, Rue Haute, 20, à 3798 Fouron-le-Comte.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de Battice et cadastré Section B n° 926 E.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : **Construction d'un cabinet dentaire avec logement de fonction**, lequel présente les caractéristiques suivantes :

**CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :**

- Distance entre le bâtiment et la limite mitoyenne droite inférieure à 6m
- Plusieurs matériaux de parement

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous), les jours ouvrables de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme BALTUS et Mme ROHEN (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à **l'Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolai n° 1 (1<sup>er</sup> étage) – 4880 Aubel**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du 09.04.2024 au 23.04.2024** au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolai n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**